

# Saint-Avit-de-Tardes

## Le mot de Madame le Maire

### Sommaire

#### Janvier 2024 n°10

Le mot de Mme le Maire	1
Le budget 2023	2
Les investissements 2023	2
2023 en images	3
Les projets pour 2024	3
Les associations	4
L'école	4
Tarifs de la salle polyvalente	4

#### Secrétariat ouvert au public

le mercredi de 13h30 à 17h30  
le jeudi et le vendredi de 9h à 12h  
le mardi et le jeudi après-midi par  
téléphone.

tel : 05 55 67 34 22

mairie.stavitdetardes@gmail.com

<https://www.saintavitdetardes.fr>

Une urgence ? s'adresser au maire  
ou aux adjoints, au :

06 85 33 95 40

06 89 33 64 84

06 40 13 14 69

Accompagnement à domicile :

05 55 83 35 00

agardom@agardom.fr

<https://creuse-grand-sud.fr/>



Cher(e)s Administré(e)s, Cher(e)s Ami(e)s,

C'est avec un immense plaisir, qu'au nom de tout le conseil municipal et en mon nom personnel, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année, et vous présente mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite, pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers.

Bien sûr la période est complexe pour la collectivité comme pour chacun et chacune d'entre vous. C'est l'inflation galopante qui nous inquiète le plus. L'INSEE a révélé qu'à la fin novembre, l'indice des prix à la consommation harmonisé a augmenté de 3,8% sur un an.

Nous sommes déterminés à combattre, autant que faire se peut, l'augmentation des tarifs de l'énergie, pour en limiter l'impact sur la collectivité. Notre nouvelle secrétaire effectue, en ce sens, un travail essentiel de contrôle et de vérification.

Nous avons, ainsi, renégocié le contrat de gaz, avec la collaboration du Syndicat des Énergies de la Creuse, et divisé par 2,4 le coût de la tonne de gaz. Je le précise à nouveau, le contrat conclu par la commune peut aussi bénéficier à tous les habitants détenteurs d'une cuve à gaz. N'hésitez pas à nous en parler.

Cette question de l'énergie est bien au cœur de l'actualité. Les factures d'électricité en témoignent. Nous y sommes particulièrement vigilants. C'est la raison pour laquelle, cet hiver, nous ne louons pas notre salle communale, qui sera utilisée uniquement pour la cérémonie des vœux du 14 janvier.

Nous avons, ainsi, commencé à prendre des mesures visant la sobriété énergétique : au niveau de l'éclairage des rues, des illuminations de Noël, de la température des bâtiments publics... Nous avons, lors du dernier Conseil municipal, décidé d'étendre les horaires d'extinction des lampadaires.

Vous avez, naturellement, entendu parler de la transition énergétique. Nous avons fait réaliser un audit énergétique des bâtiments communaux, qui conduira à la mise à niveau technologique de nos installations, principalement à l'école et dans la salle polyvalente, mais bien sûr en fonction de nos finances.

Forts de cette vigilance, nous avons préservé le budget municipal et allons pouvoir entreprendre plusieurs projets en 2024 (voir page 3).

Je souhaite remercier notre secrétaire, Yveline. Après une année passée dans notre mairie, je constate avec une grande satisfaction que notre collaboration a été fructueuse et surtout très agréable. Mes remerciements vont également aux agents communaux, et à mon conseil municipal, en particulier mes 2 adjoints que je sollicite beaucoup, Alain pour le matériel et Gilles pour la partie technique, mais je le sais tous sont volontaires pour apporter leur concours.

Enfin, 2024 verra, avec l'installation de la fibre, l'arrivée du haut débit à la mairie et dans nos foyers. La procédure pour vous équiper est jointe au journal.

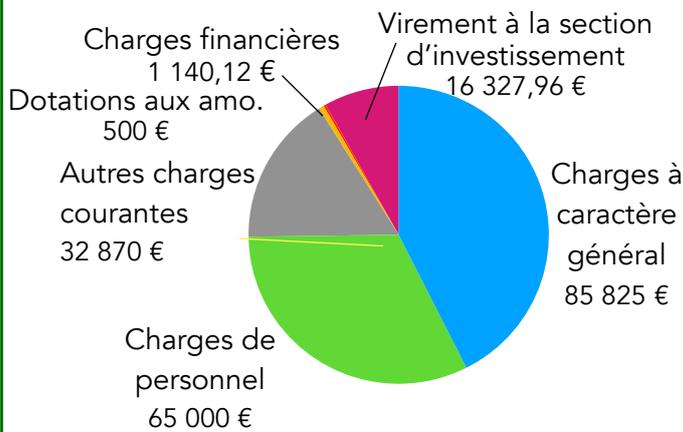
Je forme ainsi le vœu que cette nouvelle année soit pour notre commune une année active et connectée, dans le respect des équilibres financiers.

Pierrette LEGROS

## Le budget 2023

### Le budget de fonctionnement

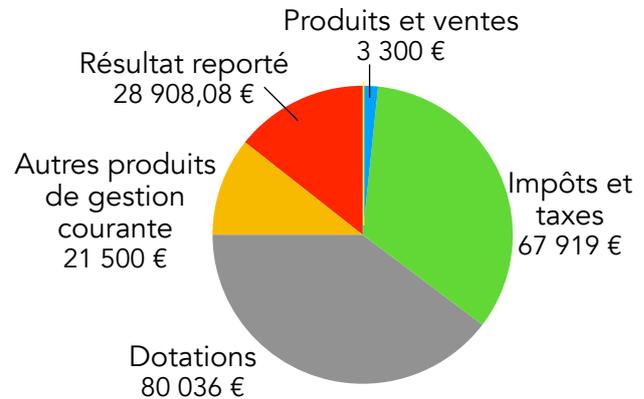
#### Les dépenses



Total des dépenses de fonctionnement

**201 663,08 €**

#### Les recettes

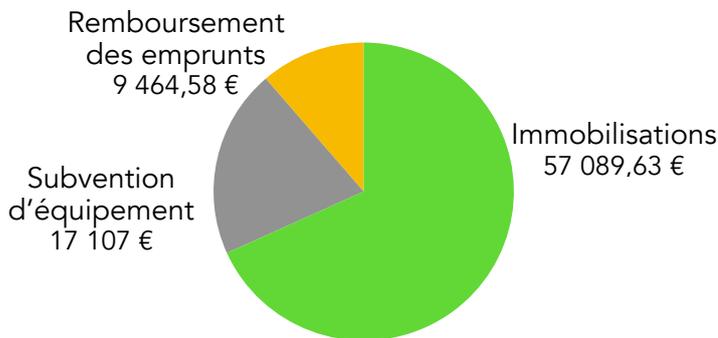


Total des recettes de fonctionnement

**201 663,08 €**

### Le budget d'investissement

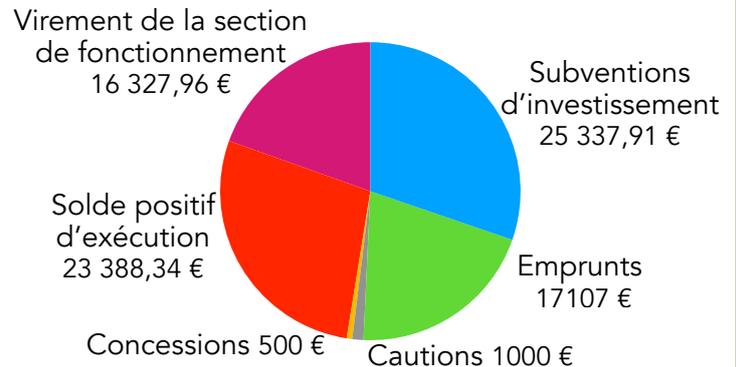
#### Les dépenses



Total des dépenses d'investissement

**83 663,21 €**

#### Les recettes



Total des recettes d'investissement

**83 663,21 €**

## L'investissement réalisé en 2023

Dans le cadre de la **numérisation de l'école**, nous avons acquis 3 ordinateurs pour un montant de **1 710,40 €**, qui complètent le tableau numérique et les ordinateurs déjà existants.

L'année 2023 a vu la fin des travaux de **sécurisation de l'école** avec la pose d'un portail équipé de visiophonie, pour un montant de **4 906,90 €** subventionné à 80%.

Les travaux des **enfouissement des réseaux** dans le bourg sont achevés à 90%, pour un montant total de **26 262,20 €**, subventionnés à 65%. Nous attendons l'intervention d'Orange qui doit faire passer la fibre dans les gaines enterrées et l'enlèvement des anciens poteaux et lampadaires.

Nous avons provisionné **17 707 €** qui correspond au montant de la participation de la commune à l'agrandissement du **centre de secours de Crocq** dont nous dépendons pour partie. Ces travaux devraient être achevés en 2024.

## 2023 en images



Labellisation du tilleul des Puids

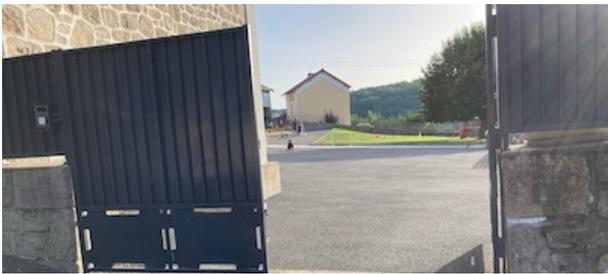
Une stèle en Pierre et une plaque vont être apposées au pied dans quelques semaines avec le concours de notre 1<sup>er</sup> adjoint



Engin de forage, passage des réseaux sous la Tardes



Les 20 ans d'AD VITAM Records



Le portail de l'école avec la visiophonie



Enfouissement des réseaux devant la mairie



Décoration de la cantine pour Noël

## Les projets 2024

**Travaux de voirie** : Nous avons prévu la réfection de la route des Vergnes sur 1 km pour un montant total de 29 000 € HT subventionné à 65 %.

Depuis quelques jours, avec les fortes pluies, la route de Londeix menace de s'effondrer. C'est un dossier que nous allons traiter avec une extrême urgence. Ensuite, nous ferons creuser quelques fossés et déboucher des canalisations pour préserver nos routes.

Si le budget le permet, quelques travaux de restauration des routes communales seront entrepris.

**Photocopieurs** : Nous avons prévu l'achat de deux photocopieurs pour un montant total de 5 300 € HT subventionnés à 80%.

**Sobriété énergétique** : En lien avec le SDEC 23, nous avons fait réaliser un audit énergétique des bâtiments communaux. Nous attendons les conclusions et les préconisations afin d'envisager des projets de rénovation (chauffage, isolation...).

**Urbanisme** : Nous avons engagé une démarche dans le cadre de la construction d'un SCOT sur le département et d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal en collaboration avec la communauté de communes Creuse Grand Sud. Ces documents obligatoires fixent les grands principes de développement en termes d'urbanisme, d'occupation des sols et de transports sur notre territoire. Cela risque de ne pas plaire à tout le monde... Y compris à moi-même en ce qui concerne l'application d'un règlement qui, comme d'habitude vise les grandes métropoles, mais que nous devons appliquer chez nous aussi.

**Restauration du monument aux Morts** : Nous avons prévu la restauration du monument aux Morts sur lequel les noms des soldats Morts pour la France sont totalement illisibles. Le montant s'élèvera à environ 1 500 € avec des subventions de l'ONAC, du souvenir français et du service patrimoine départemental.

**Recherches sur les Morts pour la France** : Enfin je voudrais vous parler d'un projet cher à Yveline. Elle est en train de réaliser, hors de son temps de travail, des recherches sur les morts de notre commune pendant les deux dernières grandes guerres. Elle sera sûrement amenée à contacter certains d'entre vous à la recherche de quelques documents. Je sais que vous lui réserverez le meilleur accueil.

## Les associations

Plusieurs associations animent la commune. Je remercie leurs présidents et présidentes pour leur implication et salue le dévouement de leurs bénévoles.

**L'association d'animation et des loisirs**, représentée par Sylvie Chabredier, qui organise diverses manifestations conviviales et divertissantes.

**L'association de sauvegarde du patrimoine**, présidente Anne Dieumegard-Labat de Rossi, qui organise, au profit du patrimoine, des concerts, des conférences...

**L'ACCA**, Association des chasseurs, président Fabien Garraud.

**L'association des parents d'élèves du RPI Tardes-Rozeille**, dont le siège est à Néoux mais qui organise ses manifestations sur les 5 communes du RPI.

## L'école



La classe de Saint-Avit-de-Tardes accueille 21 élèves, âgés de 5 à 8 ans, en Grande-Section, CP et CE1. L'école fait partie, avec les écoles de Moutier-Rozeille (maternelle TPS-PS-MS) et de Néoux (CE2-CM1-CM2), d'un RPI qui compte 55 élèves.

Merci à leur institutrice Laurence, pour son enseignement et les activités qu'elle propose aux enfants de notre école.

Merci également aux employés communaux, particulièrement Pascale pour sa disponibilité et Brigitte notre cantinière, toujours débordante de créativité pour les fameux repas de fêtes, ceux de tous les jours et les décorations dignes de grands professionnels.

## L'état-civil

Saint-Avit-de-Tardes compte en 2023 une nouvelle petite habitante, née hors commune.

Deux inhumations ont eu lieu dans le cimetière communal.

## Les gestes citoyens

### ÉLAGAGE

Je rappelle aux propriétaires de terrains, bois, forêts, etc, qu'ils ont l'obligation, selon la réglementation, d'entretenir ceux-ci, de désherber et d'élaguer, surtout lorsque des lignes électriques sont à proximité.

### TRI DES DÉCHETS

Tous les papiers, prospectus, emballages plastiques, en carton ou en métal doivent être jetés dans un sac jaune, qui lui-même doit être mis dans un bac au couvercle jaune.

Depuis le 1er janvier, afin d'éviter la surcharge des déchets ménagers, des composteurs vont être mis à disposition des citoyens dans certains territoires. À la campagne, nous avons presque tous un tas de compost dans notre jardin. Pensons-y !

## A votre service

Pour vous accompagner dans vos démarches auprès des services publics et sur Internet (déclaration de revenus, permis de conduire, aide au logement, préparation retraite, litiges, assurance maladie, allocations familiales...)

**FRANCE SERVICES** à AUBUSSON

3e étage de la MEEFA (05 55 51 31 23)

Du lundi au vendredi, 8h30-12h30

et le jeudi 13h30-17h30

N'hésitez pas à solliciter la **SECRETARIE DE MAIRIE** pour vos démarches sur Internet. Elle les effectuera avec vous ou vous aiguillera vers le service adapté.

## Tarifs de la salle polyvalente

100€ pour les habitants de la commune, 200€ pour les personnes extérieures à la commune

30 € de plus pour le chauffage mais pour l'instant la salle n'est plus louée entre le 1er novembre et le 31 mars